

# LE PETIT SEQUANA

n° 30

Juin 2022

## Comité de suivi de la ressource en eau

« Après un hiver sec, nous avons eu un début du mois de mai chaud ». C'est par ce constat que Monsieur le Préfet de Côte d'Or a ouvert le premier **Comité de Suivi de la Ressource en Eau** le 19 mai dernier.

Le dialogue et l'anticipation permettront de devancer les situations les plus critiques quant au manque d'eau dans notre département. Car si l'année 2021 fut une année pluvieuse, elle fut marquée par un déficit d'eau de 60 % par rapport à la normale en avril et un excès de 75 % au mois de juillet sur le département de la Côte d'Or. Cette situation a permis d'éviter des coupures d'alimentation en eau potable et, au 27 août 2021, 3 stations hydrométriques étaient en assec en Côte d'Or contre 16 à la même date en 2020.

Sur le territoire de l'EPAGE Sequana, l'Ouche et l'Aube étaient en étiage sévère le 6 septembre et l'ensemble du bassin versant de la Seine passait en état d'alerte fin septembre à l'exception de la Laigne.

Cette fin d'année 2021 et le début de 2022 marquent un **déficit important de pluie** par rapport aux normales mensuelles, allant jusqu'à un manque de 50 % de précipitations au mois de mars. La tendance est à une **année de sécheresse record**, ce 19 mai 2022 étant le 19 mai le plus chaud jamais enregistré en Côte d'Or. Les prévisions Météo France pessimistes pour les jours suivants se sont confirmées : quelques pluies orageuses



ont permis d'humidifier le sol. Hélas pas de quoi recharger nappes et rivières. Ces mêmes nappes qui ne se sont pas rechargées cet hiver...

Enfin cette situation met en alerte le Service Départemental d'Incendie et de Secours sur un risque de feu de forêt majeur et appelle chacun à adopter les bons gestes pour éviter un incendie dans les champs et en forêt en cas d'été sec.

**L'économie de la ressource en eau est l'affaire de tous.** Pour en savoir plus sur l'origine et la gestion de la sécheresse, vous pouvez consulter la page suivante : <https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse>

# Travaux de restauration de petite continuité écologique 2022



*Passage busé sur l'Aubette*

L'objectif de ces travaux est de restaurer la continuité écologique des cours d'eau, d'améliorer les conditions d'habitat aquatique, la qualité des eaux et la qualité physique globale.

D'un montant prévisionnel de 63 959 € TTC, cette action inscrite dans le Contrat de Territoire Eau et Climat Sequana 2020-2024 porté par l'EPAGE devrait être subventionnée à 90 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Les travaux seront effectués entre les mois de juin et octobre 2022.

Cette année, les travaux de restauration de la petite continuité écologique prévus par l'EPAGE Sequana seront concentrés sur quatre sites :

- La Bèze à Buxerolles,
- L'Aubette à Buxerolles,
- Le ru des Murots à Larrey,
- Le Grand Fossé à Larrey.

Des passages busés avaient été installés sur ces quatre cours d'eau, ce qui pouvait occasionner des érosions et entraver la continuité écologique et sédimentaire. De plus, la création de chutes en aval de ces ouvrages les rendait infranchissables par la faune piscicole. Il a donc été proposé de les supprimer et de les remplacer par des dalots.



*Illustration d'un dalot*